



RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 9 février 2015

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS COLLECTIVES DU SPUQ : MOYENS DE PRESSION

ATTENDU que les projets de convention collective du SPUQ ont été déposés les 11 juin 2014 et 19 septembre 2014;

ATTENDU que, dans sa résolution du 11 décembre 2014, le Conseil syndical s'est offusqué du mépris dont a fait montre la partie patronale vis-à-vis du projet syndical des professeures, professeurs;

ATTENDU la résolution intitulée « Réaction du SPUQ au Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire 2015-2018 — Hypothèses de travail » adoptée à l'unanimité par le Conseil syndical lors de la réunion du 9 février 2015;

ATTENDU le frein considérable que constitue ce Plan sur la négociation de la convention collective des professeures, professeurs;

ATTENDU que les conditions de travail actuelles du corps professoral de l'UQAM sont semblables à celles de 2009, notamment au titre de la moyenne cible, du ratio professeurs-étudiants, du soutien interne à la recherche-crédation et que son salaire est inférieur à celui des collègues des autres universités québécoises;

ATTENDU la résolution adoptée par le Conseil syndical lors de la réunion du 29 janvier 2015 demandant la tenue d'une Assemblée générale afin que le corps professoral se prononce sur des moyens de pression à mettre en œuvre pour faire avancer la négociation;

ATTENDU le rapport présenté en séance sur l'état de la négociation;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

DÉNONCE la stratégie patronale de négociation axée sur des hypothèses de compressions fondées sur des prévisions budgétaires systématiquement pessimistes plutôt que sur des états financiers vérifiés;

EXIGE que le recteur retire le projet patronal de négociation et considère comme seule base de négociation le projet de renouvellement de la convention collective déposé par la partie syndicale;

MANDATE le Comité exécutif de mettre sur pied, avec d'autres collègues, une série de séances d'appropriation du fonctionnement de l'UQAM et du contenu de la convention collective;

CRÉE un comité de mobilisation, un comité d'information et un comité d'analyse financière qui agiront en soutien au Conseil exécutif et au Comité de négociation;

AFFIRME son soutien à la poursuite de la mise en œuvre de tous les moyens de pression afin d'obtenir une convention collective satisfaisante dans les meilleurs délais;

MANDATE le comité de mobilisation d'organiser une journée d'action le mardi 17 février 2015;

DEMANDE au Comité exécutif de convoquer une Assemblée générale de grève après le 17 février 2015.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
(3 voix contre)

**Syndicat des professeurs et professeures
de l'Université du Québec à Montréal**

Case postale 8888, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3P8
Téléphone : 514/987-6198 – Courriel : spuq@uqam.ca – www.spuq.uqam.ca